

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES  
ET DROITS INDIRECTS DE ROISSY-FRET

Roissy, le 26/03/2020

Pôle d'action économique  
Rue du Signe  
BP 16108  
95701 ROISSY CDG CEDEX

Affaire suivie par : M. Duffet

Mél : [pa-roissy@douane.finances.gouv.fr](mailto:pa-roissy@douane.finances.gouv.fr)

N° :

## NOTE AUX OPÉRATEURS

Objet : COVID-19 : mesures destinées à assurer la fluidité des importations des masques et matériels médicaux. Équivalences de normes.

PJ : Tableau des normes admises à l'importation

Dans les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de Covid-19, des mesures ont été prises afin de garantir la fluidité des importations d'équipements de protection individuelle (masques).

À ce titre, jusqu'à la fin de la crise sanitaire, les masques peuvent être importés sans marquage CE sous réserve que l'importateur établisse au moment de l'importation qu'ils respectent les normes européennes ou certaines normes étrangères reconnues comme équivalentes.

Le tableau ci-joint reprend la liste des normes actuellement admises à l'importation.

Plus généralement, afin de garantir la fluidité du dédouanement des équipements utiles à la lutte contre le coronavirus (équipements de protection individuelle, appareils respiratoires, etc.), il importe que vos donneurs d'ordre vous communiquent **de manière anticipée** tous les documents nécessaires au dédouanement, en particulier les dossiers techniques permettant d'établir la conformité des marchandises aux normes européennes ou équivalentes. **Ces documents seront transmis au bureau de douane sans délais, et au plus tard au moment de la validation de la déclaration.**

Le pôle d'action économique se tient à votre disposition par courriel ([pa-roissy@douane.finances.gouv.fr](mailto:pa-roissy@douane.finances.gouv.fr)) pour vous accompagner, en cas de difficulté, dans la préparation de ce type d'importations, en particulier lorsqu'elles sont destinées à des établissements de santé ou à Santé Publique France.

L'administrateur supérieur des douanes,  
directeur régional de Roissy-Fret



Jean-Luc CORNILLOU